



1 an pour que des discussions débutent :

LES SPIP ONT LES MOYENS D'ATTENDRE !!!!!

Le 5 février 2016 les personnels d'insertion et de probation entraînent dans un mouvement historiquement long puisqu'il a fallu attendre ...

le 22 juillet, pour qu'un relevé de conclusion soit signé, « à l'arrache » entre les organisations syndicales, le Ministère de la Justice et ...excusez du peu, le Président de la République

6 mois d'atermoiements, de rendez-vous non honorés... **plus tard** : **RIEN**

Aucun engagement n'a été tenu, LAMENTABLE !!!

- > Aucun calendrier de travail relatif à une réforme statutaire de la filière
- > Aucune garantie quant à la revalorisation indemnitaire (IFO et IFPIP), censée être effective au 1er avril 2017 !
- > Aucune solution apportée concernant la retraite des Assistants de Service Social ayant intégré le corps des CPIP, alors que l'engagement avait été pris pour avant la fin décembre 2016

Les personnels des SPIP véritablement las, furieux, écœurés d'être encore et toujours traités avec mépris le font savoir à DIJON comme ailleurs ;

Alors, la grogne et la menace d'une reprise du mouvement auraient-elles réveillé l'administration ?

Réuni en assemblée générale ce jour 2 Février 2017, le SPIP de Côte d'Or apprend qu'**un calendrier « de concertation » a été communiqué aux syndicats,**

qui débutera le **5 février 2017**

et devrait se terminer le 15 Avril 2017, voire 15 juillet ...

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 21 savent qu'ils ne peuvent accorder aucune confiance aux engagements pris par une administration qui les ignore

La mobilisation est plus que jamais d'actualité tant que le protocole ne sera pas signé

Ils appellent les personnels des SPIP de la DISP Grand Centre à manifester à DIJON devant la DISP et la Maison d'Arrêt le 10 février à 12H

Dijon, le 2 février 2017